



MAIRIE D'ALLEX
26400 Allex

MAIRIE D'ALLEX (DROME)

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

2019/04-08/1

Nombre de membres en exercice :	19..	
Nombre de membres présents :	13.. (Maire exclu)	
Nombre de suffrages exprimés :	16.. (Maire exclu)	
VOTES :	<u>Commune</u>	<u>Eau/Ass</u>
Pour :	16....	16....
Contre :
Abstentions :
Date de convocation :	01.04.2019	

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Jean-Michel CHAGNON, 1^{er} adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018, dressé par M. Gérard CROZIER, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1/ Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2018 - COMMUNE

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Section de fonctionnement	/	333 865,99 €	1 353 580,54 €	1 535 983,91 €		516 269,36 €
Section d'investissement	/	7 933,10 €	462 022,89 €	425 397,32 €	28 692,47 €	
<i>Solde des dépenses (238 000 €) et recettes (200 932 €) engagées = « restes à réaliser » :</i>					37 068,00 €	/
Excédent de fonctionnement affecté à la couverture du besoin de financement – art. 1068 (RI) :					65 760,47 €	
EXCEDENT de fonctionnement à reporter – art 002 (RF) :						450 508,89 €

COMPTE ADMINISTRATIF ANNEXE 2018 - EAU ET ASSAINISSEMENT

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent		Opérations de l'exercice		Résultats à la clôture de l'exercice	
	Déficits	Excédents	Mandats émis	Titres émis	Déficits	Excédents
Section d'exploitation	/	263 231,03 €	85 019,19 €	90 288,94 €		268 500,78 €
Section d'investissement	/	87 608,97 €	265 620,34 €	84 127,82 €	93 883,55 €	
<i>Solde des dépenses (178 679 €) et recettes engagées (6 252 €) = « restes à réaliser » :</i>					172 427,00 €	/
Excédent de fonctionnement affecté à la couverture du besoin de financement – art. 1068 (RI) :					266 310,55 €	
EXCEDENT d'exploitation à reporter – art 002 (RF) :						2 190,23 €

2/ Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4/ Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations les membres présents : Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Christian SIRON, Catherine BESSON, Rodrigue ROUBY, Bernard VINCENT, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Fanny MOREL, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON.

Etaient excusé(e)s : Louis QUAIRE (procuration donnée à R. ROUBY), Denis CORNILLON (procuration donnée à M-C. SEGUIN), Marlène DEFROIDCOURT (procuration donnée à J. CASTON), Christophe BURLING.

Etait absent à la séance : Didier CHALAS.

Est sorti au moment de la présentation de la délibération et du vote : Gérard CROZIER.

M. Jean-Michel CHAGNON, 1^{er} adjoint

